

Conditions Générales d'Utilisation

Ce Site est édité par la société MMM ! au capital de 5 814€ dont le siège social est situé au 25 boulevard de Bonne Nouvelle 75002 Paris inscrite au RCS de Paris sous le numéro 439 898 636 représentée par son Président Alexandre Cammas, dûment habilité à l'effet des présentes, ci-après dénommée « Le Fooding » ou « Fooding ».

Ce Site est hébergé par OVH, société par actions simplifiée à associé unique est active depuis 19 ans. Située au 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, et joignable au 09 72 10 10 07.

Directeur de publication : Alexandre Cammas

Préambule et définitions

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après, les « CGU ») ont vocation à définir les règles applicables à l'utilisation du site leshop.lefooding.com (le « Site ») dont l'objet est de permettre aux personnes en possession d'un Bon Christmas Fooding d'obtenir les informations nécessaires pour effectuer la réservation du restaurant de leur choix (parmi la liste des restaurants indiqués sur le Site) et au restaurant concerné de valider que la personne est bien en possession d'un Bon Christmas Fooding. Le Site sera accessible à compter du 7 novembre 2018 pour toute utilisation effectuée à compter de cette date.

Le Fooding se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment, sans préavis. En cas de modification, les CGU applicables seront celles en vigueur à la date d'achat du Bon Christmas Fooding.

Tout Utilisateur/Acheteur/Bénéficiaire déclare avoir la capacité juridique, conformément à l'article 1146 du Code Civil, pour contracter et utiliser le Site conformément aux CGU du Site.

L'achat des Bons Christmas Fooding n'est pas couvert par les CGUs du Site.

La société MMM ! ci-après dénommée « Le Fooding » ou « Fooding », édite des Bons Christmas Fooding au nom et pour le compte de ses Partenaires qui fournissent les Prestations proposées par ces bons.

Acheteur :

désigne la personne qui a acheté un Bon Christmas Fooding

Bénéficiaire :

désigne la personne utilisatrice du Bon Christmas Fooding (que ce soit l'Acheteur ou non).

Site :

désigne le site internet Christmas Fooding accessible sous l'URL leshop.lefooding.com

Bon Christmas Fooding :

Les Bons Christmas Fooding sont édités par Le Fooding et permettent au Bénéficiaire d'accéder à une Prestation de son choix parmi la liste de Partenaires disponibles et accessible sur le Site.

- Le Bon Christmas Fooding se présente sous format physique : un bon imprimé (dimensions A6) sur lequel figure un code unique et des instructions d'utilisation.
- La liste des Partenaires disponibles est accessible directement sur le Site
- Le Bon Christmas Fooding peut être offert à tout bénéficiaire du choix de l'Acheteur.

Les Bons Christmas Fooding sont des produits édités en quantité limitée, d'une part, en raison des capacités d'accueil limitées des Partenaires et, d'autre part, en raison de la durée de validité limitée dans le temps des Bons (cf. article 6).

Code unique :

désigne un code unique figurant sur le Bon Christmas Fooding et indispensable pour accéder aux contenus du Site.

Clé personnelle :

désigne le code délivré à l'utilisateur lors de sa connexion au Site

Cookies :

désignent de petits fichiers envoyés vers le disque dur de l'ordinateur de l'Utilisateur dans le but de faciliter sa navigation sur le Site et de lui proposer les pages qui lui correspondent le mieux lorsqu'il revient sur le Site.

Données personnelles :

désignent toutes les informations permettant d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique (nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone etc.).

Partenaire :

désigne le prestataire proposé par Le Fooding qui fournit la Prestation au Bénéficiaire et qui utilise le Site pour vérifier l'authenticité du Bon Christmas Fooding.

Partie(s) :

désigne, eu égard au contexte, l'Acheteur et/ou le Bénéficiaire et/ou Le Fooding.

Prestation :

désigne la prestation (un dîner pour deux personnes hors boissons) fournie par le Partenaire au Bénéficiaire parmi la sélection proposée sur le Site. Une Prestation est susceptible de varier d'un Partenaire à l'autre.

Utilisateur :

désigne la personne qui navigue sur ou se connecte au Site, sans être nécessairement un Acheteur ou un Bénéficiaire. S'il n'est pas Acheteur ou Bénéficiaire, l'Utilisateur n'aura accès qu'à une page d'accueil sur laquelle on lui demandera de saisir un code figurant sur un Bon Christmas Fooding.

Vente/Achat:

désigne l'achat d'un Bon Christmas Fooding dans un point de vente physique, partenaire du Fooding. Cet acte a lieu avant l'utilisation du Site.

1. Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

1.1. Activation des Bons Christmas Fooding

Les Bons Christmas Fooding doivent être activés sur le Site. Suite à l'activation, une clé personnelle sera donnée au Bénéficiaire.

Tout Bon non activé ne pourra être utilisé. En cas de problème d'activation, la preuve d'achat du Bon Christmas Fooding devra impérativement être remise au Fooding pour obtenir l'activation de celui-ci.

À cet égard, Le Fooding se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation liée à un problème d'activation suite à un achat d'un Bon Christmas Fooding en dehors du réseau de distribution agréé, notamment en cas d'achat auprès d'un particulier ou via les sites internet de revente entre particuliers.

De plus, afin d'éviter toute utilisation frauduleuse, le Bénéficiaire est tenu de prendre toute mesure utile afin de conserver et protéger le code figurant sur le Bon Christmas Fooding et la clé personnelle remise après activation dudit Bon.

1.2. Utilisation des Bons Christmas Fooding : Mode d'emploi

- A. Sur chaque Bon Christmas Fooding figure un code unique. Le Bénéficiaire est invité à saisir son code unique sur le Site afin de découvrir la sélection des Partenaires de l'opération.
- B. Lors de la saisie de son code unique pour la première fois sur le Site, le Bénéficiaire doit saisir ses informations personnelles : Nom, Prénom, numéro de téléphone et adresse e-mail, afin de créer son espace personnel. À l'issue de cette opération, une clé personnelle lui sera remise.
- C. Le Bénéficiaire peut ensuite librement choisir un Partenaire de la sélection pour bénéficier de son dîner. Il prendra directement contact avec le restaurant par téléphone pour effectuer sa réservation.
- D. Lors de la réservation, le Partenaire demandera au Bénéficiaire son numéro de téléphone (tel que renseigné en étape B.) et sa clé personnelle, pour confirmer la validité du Bon.
- E. Une fois la réservation validée par le restaurant Partenaire, un mail de confirmation sera envoyé par Le Fooding au Bénéficiaire. Une copie de cet e-mail sera demandée par le Partenaire le jour du dîner.
- F. La réservation ne sera pas considérée comme confirmée tant que l'e-mail de confirmation du Fooding ne sera pas envoyé.
- G. En cas de problème avec le Bon, le Bénéficiaire pourra prendre contact avec Le Fooding via le formulaire de contact accessible en cliquant sur le lien « Nous contacter » ou à l'adresse : christmas@lefooding.com

H. Le jour du dîner, le Bénéficiaire devra se munir de son mail de confirmation et de son Bon Christmas Fooding®. En cas de problème, si le client n'est pas en capacité de fournir ces justificatifs, le restaurant pourra choisir d'annuler la réservation.

2. Offres des Partenaires

Les Bons Christmas Fooding donnent droit à des Prestations pouvant légèrement varier d'un Partenaire à l'autre en fonction des accords conclus entre Le Fooding et les Partenaires. Le Bénéficiaire doit effectuer la réservation par téléphone, directement auprès du Partenaire.

Le Bon Christmas Fooding n'est valable que pour une seule Prestation (un dîner pour deux personnes) dans un restaurant à choisir parmi ceux proposés sur le Site. Le contenu des Prestations et la liste des Partenaires sont susceptibles d'évoluer.

Par ailleurs, il est indiqué que les photographies et le contenu éditorial présentés sur le Site sont susceptibles d'évoluer. Toute reproduction partielle ou entière est interdite.

Enfin, il est rappelé que le Partenaire Prestataire est toujours responsable de la bonne exécution de la Prestation. Le cas échéant, Le Fooding fera toutefois ses meilleurs efforts pour tenter de trouver une solution à l'amiable au conflit opposant le Bénéficiaire au Prestataire.

Nonobstant ce qui précède, Le Fooding sera responsable de plein droit en cas de manquement contractuel dans l'exécution desdites Prestations, de sorte que le Bénéficiaire aura la possibilité de s'adresser indifféremment au Fooding et/ou au Prestataire défaillant en cas de difficulté liée à l'exécution de la Prestation.

3. Disponibilité des offres Partenaires

Le Fooding ne pouvant garantir la disponibilité continue des offres du Partenaire choisi par le Bénéficiaire, il est fortement conseillé au Bénéficiaire de se rendre au plus tôt sur le Site et de consulter la liste des Partenaires afin d'y effectuer son choix et de réserver dès que possible son dîner.

Le Bon Christmas Fooding est valable uniquement pour les dîners, tous les jours de la semaine, y compris les week-ends selon les disponibilités, les jours et les heures d'ouverture des restaurants

La délivrance de la Prestation choisie ne sera possible que sur présentation de l'e-mail de confirmation envoyé par Le Fooding et du Bon Christmas Fooding.

4. Assurances des Prestataires

Les Partenaires sélectionnés par Le Fooding ont déclaré à cette dernière être titulaires d'assurances de responsabilité civile professionnelle pour des montants notoirement suffisants en vue de la fourniture des Prestations et posséder toutes les autorisations et diplômes leur permettant d'exercer leurs activités de manière régulière et conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Toutefois, le Bénéficiaire est invité à vérifier qu'il bénéficie lui-même d'une couverture d'assurance si nécessaire.

5. Gastronomie et Alcool :

Le Bénéficiaire est valablement informé que les Prestations (les menus des dîners) sont convenues au préalable entre le Partenaire et Le Fooding. Aussi, dans certains cas, le Bénéficiaire ne pourra choisir son repas librement à la carte de l'établissement.

Si le Bénéficiaire doit suivre un régime alimentaire spécifique (végétarien, sans gluten, halal, kasher, ou autre) il devra s'assurer lui-même que le Partenaire est en mesure de délivrer un tel menu, au moment de la réservation.

À toutes fins utiles, il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article L-3342-1 du Code de la santé publique, la vente de boissons alcooliques à des mineurs de moins de 18 ans est interdite. Aussi, le Bénéficiaire s'engage à avoir 18 ans révolus lors de l'exécution de la Prestation si celle-ci comprend la délivrance de boissons alcooliques. Le Fooding rappelle que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé et qu'il convient de consommer avec modération.

6. Durée de validité des Bons Christmas Fooding

Les Bons Christmas Fooding sont valables jusqu'au 8 mai 2019. L'activation du Bon ainsi que la réservation devront donc être effectuées avant cette date. Au-delà de cette date, il sera impossible pour le Bénéficiaire d'accéder au Site pour activer son Bon et effectuer une réservation.

La date limite de validité est rappelée sur le Bon Christmas Fooding.

7. Service Client - Réclamations

Toute autre demande d'informations et de précisions quant au fonctionnement des Bons Christmas Fooding, doit être adressée au Fooding:

- soit par téléphone au 09 54 15 38 69 du lundi au vendredi de 10h00 à 12H00 et de 14h00 à 17h00, hors jours fériés ;
- soit par l'intermédiaire du Site en se reportant au lien "Nous contacter" ou à l'adresse christmas@lefooding.com.

7.1 Garantie légale de conformité (articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation)

Si les Prestations sont non conformes (par exemple, s'ils ne correspondent pas à la description donnée sur le Site), l'Acheteur/le Bénéficiaire bénéficiera d'un délai de 1 mois à compter de la date du dîner pour contacter Le Fooding : soit par téléphone au 09 54 15 38 69 du lundi au vendredi de 10h00 à 12H00 et de 14h00 à 17h00, hors jours fériés ; soit par l'intermédiaire de notre Site en se reportant au lien "Nous contacter" ou à l'adresse christmas@lefooding.com.

7.2 Garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil)

- Si le Bon Christmas Fooding s'avérait être affecté d'un vice caché, Le Fooding serait légalement tenue de réparer toutes les conséquences d'un tel vice.
- En cas de remplacement du Bon, Le Fooding prendra à sa charge les coûts de renvoi du nouveau Bon.

8. Politique de confidentialité

8.1. Protection des données personnelles

Pour connaître les caractéristiques de la politique de protection des données à caractère personnel mise en œuvre par Le Fooding, l'Utilisateur, l'Acheteur et le Bénéficiaire sont expressément invités à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible en suivant le lien: [Politique d'utilisation des données personnelles Christmas Fooding.pdf](#)

8.2. Cookies

Pour en savoir plus sur l'utilisation des Cookies, l'Utilisateur, l'Acheteur et le Bénéficiaire sont expressément invités à prendre connaissance de la Politique du Fooding en matière de Cookies disponible en suivant le lien : [Politique de Cookies Christmas Fooding.pdf](#)

9. Propriété intellectuelle

Les éléments composants le Site ainsi que les Bons Christmas Fooding, notamment sous forme de textes, photographies, images, icônes, logos, sont la propriété intégrale et exclusive du Fooding. Il est strictement interdit de reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou d'exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie de ces éléments sans l'autorisation écrite et préalable du Fooding

Le Site est une œuvre de l'esprit protégée par le droit de la propriété intellectuelle. Le Site et chacun des éléments qui le composent (tels que les marques déposées, les logos, les textes, illustrations...) sont la propriété exclusive du Fooding, de partenaires ou de tiers, et à ce titre, font l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle.

En accédant au Site, il est donc concédé à l'Utilisateur, à l'Acheteur et au Bénéficiaire une licence d'utilisation limitée au contenu du Site, non exclusive et pour leur usage privé uniquement.

Ainsi, la reproduction de tous documents publiés sur le Site est seulement autorisée aux fins exclusives d'information et pour un usage strictement personnel et privé.

Toute reproduction, modification, etc., intégrale ou partielle, du Site ou de l'un quelconque des éléments qui le composent appartenant au Fooding ou à des tiers, sur quelque support que ce soit, à d'autres fins, que l'usage personnel et privé, et notamment commerciales, sans l'autorisation préalable et écrite du Fooding ou tiers titulaires des droits de l'œuvre est expressément interdite, et expose l'Utilisateur, l'Acheteur et/ou le Bénéficiaire du Site à des poursuites pénales et civiles.

10. Responsabilité

Dans la limite autorisée par la loi et en dehors des garanties rappelées expressément dans les conditions générales, les contenus publiés et/ou accessibles sur ou via le site sont fournis « en l'état » sans aucune garantie expresse ou tacite de quelque sorte que ce soit et le Fooding décline expressément toute responsabilité de quelque nature que ce soit au titre de tout ou

partie des contenus et/ou du site. Le Fooding ne pourra notamment pas être tenu pour responsable en cas de contamination de vos ressources informatiques (matérielles et immatérielles) résultant de la propagation d'un virus ou autres infections informatiques. Il vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger vos ressources informatiques.

En aucun cas, le Fooding, ses directeurs, employés, agents, fournisseurs, ou les partenaires mentionnés dans le site ne peuvent être tenus responsables, au titre d'une action en responsabilité contractuelle, ou de toute autre action, de tout dommage direct ou indirect, incident ou accessoire, ou de quelque nature qu'il soit ou de tout préjudice, notamment, de nature financière ou commerciale, résultant de l'accès (non accès) et/ou l'utilisation (non utilisation) du site ou d'un quelconque contenu obtenu sur le site ou via le site, y compris les contenus de tiers.

Enfin, le site contient des liens vers d'autres sites et ressources fournis par des tiers à des fins de commodité et d'information uniquement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de problème imputable à un site lié. Nous n'avons aucun contrôle sur le contenu de ces sites ou ressources et nous déclinons toute responsabilité y afférente ou en cas de perte ou dommage qui pourrait découler de votre utilisation des sites liés.

10. Intégrité du contrat

Le fait que Le Fooding ne se prévale pas à un moment donné de l'une des clauses des présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation, de la part du Fooding, à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Dans l'hypothèse où l'une des présentes dispositions devait être déclarée nulle ou réputée non écrite, la validité des autres dispositions ne sera pas remise en cause.

11. Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales, en ce compris les questions touchant à leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation, sont soumises à la loi française.

S'agissant des éventuels litiges, les Parties s'engagent, avant toute action contentieuse, à rechercher ensemble, de bonne foi, une solution amiable dans un délai de trente (30) jours. Toute réclamation sera donc portée au préalable, par écrit auprès du Fooding en remplissant le formulaire disponible sur le Site via le lien « Un problème avec votre bon ? » ou en contactant Le Fooding, avec les pièces justificatives, aux coordonnées suivantes : Le Fooding, Service Christmas Fooding, 25, boulevard de Bonne Nouvelle, 75002 Paris.

Si aucun accord amiable ne pouvait être trouvé, le litige serait alors soumis à la compétence exclusive du tribunal du ressort dans lequel l'Acheteur ou le Bénéficiaire aura son domicile ou sa résidence habituelle, sauf règles de procédures impératives contraires.